Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 24 (1888)

Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITE — PATRIE

LAUSANNE
XXIVe Année.

1er JUIN 1888.
No 11.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Intérêts de la Société. — Le P. Girard jugé par l'auteur de Nos FILS. — Le DOIT et l'AVOIR en éducation (suite). — Les courses scolaires et leur influence (suite). — Nécrologie suisse : *Mgr Fiala.* — Chronique neuchâteloise. — Chronique fribourgeoise. — **Vaud:** Intérêts de la section pédagogique. — Ecole normale ou section pédagogique. — Emile Matthey (nécrologie). — **Genève:** Le Vertical-Canne. — Les travaux manuels dans les écoles de Genève. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Dictées. — Questions d'examens. — Correspondance. — Nominations.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Comité central de notre société a été réuni dimanche, 27 courant, à Ouchy. Nous publierons dans le prochain numéro le compte rendu de cette importante séance.

Le Père Girard jugé par l'auteur de *Nos fils.*

JULES MICHELET (1798-1874) a commencé par être l'un des historiens les plus remarquables de son temps, grâce à l'alliance d'une érudition solide à une brillante imagination et à une éloquence entraînante. Tel il se montre dans les six premiers volumes de son *Histoire de France;* tel dans son *Précis d'histoire moderne* ; tel encore il se montrait à nous à Fribourg, en 1843. Il était alors un juge intègre, bienveillant et impartial des hommes et des choses. Mais combien différent de lui-même il était devenu après sa lutte contre les jésuites et surtout après sa destitution en 1848. Tous les biographes et les écrivains qui

se sont occupés de cet homme célèbre l'ont constaté avec regret. Qu'on lise entre autres la notice publiée sur Michelet dans le *Dictionnaire de pédagogie* de M. Buisson par l'auteur de l'article Michelet, témoin non suspect et dont on ne saurait récuser l'appréciation, M. Gabriel Monod.

« Il s'était fait dans l'esprit de Michelet une réaction excessive contre le Moyen Age, contre le catholicisme et contre la royauté, et l'on ne retrouve plus dans ses derniers volumes de l'*Histoire de France* la même largeur de sympathie, la même équité qu'il avait montrées dans ses premières œuvres. »

Dans son livre intitulé *La Bible de l'Humanité*, ce fut encore pis.

« Les chapitres qu'il a consacrés au judaïsme et au christianisme, dit M. Gabriel Monod, sont conçus dans un esprit hostile et injuste et ne font pas ressortir ce que ces religions ont apporté au trésor commun des grandes idées et des grands sentiments de l'humanité. »

Le livre d'éducation intitulé *Nos fils* a été composé dans le même esprit et avec un parti pris de dénigrement devant lequel ne devaient pas trouver grâce les pédagogues suisses, le Père Girard et Fellenberg entre autres. Pestalozzi lui-même est sacrifié à Frœbel, bien que ce dernier ait reçu du premier l'idée-mère de ses jardins d'enfants.

Voici, en ce qui concerne le Père Girard, ce que je disais dans un ouvrage publié il y a bien des années :

« L'auteur de *Nos fils* a voulu voir en Girard et son *Cours de langue* « un retour au moyen âge et un instrument de la réaction » sous couleur ou forme libérale. » La réaction, elle, en jugeait autrement et s'acharna pendant un demi-siècle contre celui qu'elle nommait le Rousseau fribourgeois, quand elle ne l'appelait pas un Luther, un Voltaire. Sa méthode n'a-t-elle pas été supprimée en 1823, comme *immorale* et *irréligieuse*, à la requête de l'autorité ecclésiastique? Comment, si le moine franciscain eût été un instrument de la réaction, eût-il été consulté comme l'oracle éducatif de la Suisse tout entière, sans distinction de croyance, pendant son séjour à Lucerne où, par parenthèse, il protégea Frœbel, oui, Frœbel lui-même, alors chef d'institution à Willisau, contre la persécution du clergé des campagnes? J'ai sous les yeux la lettre par laquelle Frœbel, alors inconnu ou obscur, remercie le moine suisse de l'avoir défendu au sein du Conseil d'éducation. — Est-ce un instrument de la réaction que le philosophe Cousin et le littérateur Villemain honoraient en faisant couronner son *Enseignement régulier de la langue maternelle* par l'Académie française et en obtenant pour lui la croix d'honneur dont on ne trafiquait pas à cette époque? Est-ce un instrument de la réaction que celui dont Lambruschini à Florence, lord Ebrington à Londres, et Pabst, recteur du collège de Bienne, traduisaient les ouvrages en italien, en anglais et en allemand? Est-ce à titre

d'ouvrage réactionnaire que le cours de langue du P. Girard avait été choisi par le père de M. Carnot, le président actuel de la République française, pour l'enseignement qu'il donnait lui-même à ses fils, au témoignage des éditeurs parisiens du Père Girard, en date du 3 mars 1848 [1].

Mais le Père Girard était moine et chrétien. Cela a suffi pour le faire désigner comme réactionnaire par l'auteur de *Nos fils*. C'est aussi parce que, au rebours de Pestalozzi, il mettait la langue au service de la logique et de la morale, qu'il en faisait une gymnastique de l'esprit en même temps qu'un moyen de former le cœur et la conscience, que le calcul, quelle que soit sa valeur intellectuelle, a toujours été et sera toujours impuissant à atteindre. Et depuis quand l'enseignement de la langue, qui contribue à la culture générale et intégrale de l'être humain, serait-il un éteignoir de l'intelligence au service de la réaction? Poser la question, c'est la résoudre, aux yeux des hommes sérieux et de bon sens.

Alexandre DAGUET.

LE DOIT ET L'AVOIR EN ÉDUCATION

ou la pédagogie d'Emile comparée à celle de nos jours.

(Troisième article.)

Si nous avons fait aux idées de M. Rodolphe Dietrich l'honneur de deux articles de fond et d'observations détaillées dans nos colonnes, c'est que nous les avons trouvées dignes d'intérêt et que le titre de son travail, *la Pédagogie d'Emile* [2], nous avait attiré. Ne connaissant pas du tout l'auteur, ce n'est pas à sa personne, c'est uniquement au sujet que nous avons voué un examen critique, parce que nous estimions qu'il en valait la peine, l'opinion de M. Dietrich étant formulée de manière à faire impression sur ses lecteurs.

Notre collègue de la Suisse allemande s'est ému de nos paroles ; il nous a fait part de ses contre-observations et nous avons promis d'en tenir compte en loyal contradicteur, qui n'a en vue que la vérité pédagogique, notre unique objectif dans tout ce que nous disons, depuis que nous tenons la plume.

D'abord, M. Dietrich se plaint de l'épithète d'*un peu ronflant* par laquelle nous avons caractérisé son article. *La Pédagogie d'Emile comparée à celle de nos jours*, voilà certes un titre plein de promesses et il ne nous semblait pas que l'article répondît complètement à notre attente.

M. Dietrich nous dit qu'il a consulté pour son étude la traduction

[1] Dezobry et Magdeleine au P. Girard, 3 mars 1848.

[2] Le premier titre : *le Doit et l'Avoir en Education,* est de notre invention et nous a paru non une *altération* (verfälschung), mais un développement naturel propre à intéresser davantage le lecteur à la question.

de l'*Emile*, due à la plume du conseiller supérieur de l'Instruction publique, Sallwürk, de Carlsrouhe, estimée en Allemagne pour sa fidélité. Nous n'avons pas mis en doute l'exactitude de M. Dietrich ; mais nous estimons qu'il a laissé de côté quelques-unes des idées essentielles du philosophe éducatif de Genève.

Mais M. Dietrich n'avait en vue, dit-il, que de faire ressortir quelques-unes des lois de la pédagogie, celles qui lui paraissaient les plus importantes. Il n'a pas non plus voulu dire qu'il n'y en eût pas d'autres. S'il n'a pas cru devoir insister sur les idées de sensibilité et d'imagination, c'est qu'il en est suffisamment parlé dans un livre de *M. Hildebrand, sur l'enseignement de la langue à l'école, en rapport avec l'instruction et l'éducation*[1], et que la culture de ces deux facultés est même, depuis longtemps, le premier objet de ses efforts. Ainsi tombe le reproche d'appartenir à l'école du *Verstand* ou de l'intelligence pure substituée, à celle du *Gemüth* ou du cœur.

Telles sont les observations principales de M. Dietrich sur notre premier article. Nous attendons celles que lui suggérera probablement le second, plus explicite que le premier, pour en rendre compte également et aussi bien que possible dans une analyse nécessairement rapide. ALEXANDRE DAGUET.

Les courses scolaires et leur influence.

(Dédié aux jeunes instituteurs.)

(Suite.)

B. AVANTAGES INTELLECTUELS.

Le soin de la santé physique de ses élèves n'est pas le but unique qui doive engager l'instituteur à entreprendre une course scolaire : il doit encore, pour être un vrai pédagogue, développer leurs facultés intellectuelles et enrichir leur mémoire de connaissances utiles. C'est bien là ce qui se fait à l'école, mais il est des choses qui gagnent à être étudiées sur place, et il en est même qui ne peuvent l'être qu'au sein de la nature, Chaque course fournit à l'instituteur l'occasion d'enseigner une foule de choses d'une manière *intuitive ;* ce sont les connaissances précieuses, acquises de cette manière, qui constituent les *avantages intellectuels* des courses scolaires.

Chacune de ces promenades devient une leçon remarquable par l'intérêt qu'elle présente, par la manière dont elle est écoutée et par les fruits qu'elle produit.

Mais quelles sont donc ces matières si nombreuses que l'on peut enseigner tout en se promenant ? Je crois pouvoir les ranger dans ces trois subdivisions : la *géographie du pays que l'on traverse,* l'*histoire naturelle,* un *aperçu sur diverses industries.*

1. *Géographie.* Pour de jeunes enfants, l'enseignement de la géographie en classe n'est pas suffisant parce qu'une carte ne leur donne qu'une idée

[1] Leipzig. Klinkardt. 1887.

bien confuse du pays qu'elle reproduit. Ils ont beaucoup de peine à se figurer que les petits cercles sont des villages, que les traits ondulés et noirs sont des cours d'eau limpides, que les entassements de hachures représentent des montagnes ; la difficulté ne fait qu'augmenter quand on arrive aux points cardinaux et à l'orientation d'une route ou d'une chaîne de montagnes, demandez à un jeune enfant où se trouvent le nord et le sud ? il indiquera fort bien le haut et le bas de la carte de géographie ; placez-le ensuite dans la rue ou dans la campagne et répétez la même question : l'enfant hésitera un moment, puis il montrera le nord au-dessus de sa tête, dans le ciel, parce que sur la carte le nord est en haut ; il indiquera de même le sud dans la direction de ses pieds, parce que, sur la carte, le sud est en bas ; enfin, pour cet enfant, l'est est à droite et l'ouest est à gauche, quel que soit le côté vers lequel il regarde.

Rien n'est plus utile, pour l'enseignement de la géographie, qu'une course scolaire bien dirigée. On peut alors faire voir aux élèves, en leur montrant les choses elles-mêmes, ce que c'est qu'un lac, une rivière, un ruisseau, un torrent, une source, une montagne, une vallée, une gorge, etc. On peut, *la boussole en main*, leur faire trouver les points cardinaux en pleine campagne et comparer, en l'orientant, la petite carte que l'on a emportée, avec le pays que l'on a sous les yeux. On conduira sa volée sur une sommité et on lui fera remarquer de là-haut le relief de la contrée, relief qu'aucune carte plane n'a jamais pu indiquer d'une manière sensible pour de jeunes intelligences.

Enseignez, par exemple, à une classe que notre canton de Neuchâtel est traversé par quatre chaînes de montagnes, et indiquez-les sur la carte : avec quelques exercices, les élèves finiront par suivre plus ou moins bien avec une baguette ces bandes obscures que vous leur avez indiquées mais qui, pour eux, ne représentent rien parce qu'elles ne disent rien à leur imagination. Conduisez ensuite la même classe sur Tête-de-Ran, et de là, répétez la même leçon en indiquant avec votre canne, non plus un dessin plan, mais les montagnes elles-mêmes dont le puissant relief frappe les regards des élèves après avoir mis leurs jambes à l'épreuve : il suffira alors d'une seule répétition pour graver dans la mémoire de ceux qui l'entendront des connaissances qui n'en sortiront jamais ; on ne retient bien que ce qu'on a vu de ses propres yeux.

Il en est de même pour les vallées, les villages, les hameaux et surtout pour les routes et les chemins de fer ; ces voies de communications devraient être beaucoup plus étudiées qu'elles ne le sont aujourd'hui, mais toutes les leçons de l'école ne valent pas une promenade pour apprendre à les connaître.

Le maître aura donc toujours soin d'indiquer aux élèves où conduit la route que l'on suit, où vont celles qui s'en séparent ainsi que les voies ferrées que l'on traverse ; on s'arrêtera aux bifurcations pour lire les inscriptions des poteaux indicateurs et apprendre à les utiliser ; on fera remarquer à la classe les bornes-frontières qui indiquent que l'on change de district ou de canton, et ainsi de suite.

Toutes ces choses intéressent prodigieusement les enfants et leur enseignent à s'orienter, à se diriger et à voyager seuls, de même qu'elles leur font voir le rapport qui existe entre les distances sur la carte et ces mêmes distances sur le terrain.

Données de cette manière, les leçons de géographie apprennent aux élèves à connaître *leur pays lui-même*, tandis que les seules leçons du col-

lège leur apprennent à n'en connaître que *la carte*, ce qui est bien différent. Pour un homme instruit, le pays et la carte qui le représente ne font qu'un, mais il n'en est pas de même pour les enfants chez qui le raisonnement est la faculté qui se développe le plus tard.

A suivre. L. Benoît.

Chronique neuchâteloise.

Tous les journaux, sans distinction d'opinion politique et religieuse, ont payé leur juste tribu de reconnaissance et de regret au pasteur et professeur Nagel décédé dernièrement à Neuchâtel. Ils ont dit les services nombreux, persévérants, hors ligne, rendus à l'Eglise nationale, aux écoles du dimanche, à l'enseignement théologique. Ils ont parlé des pauvres et des enfants dont M. Nagel était le bienfaiteur et auxquels (je parle de ces derniers), il savait parler leur langage.

Aussi tout Neuchâtel était-il aux obsèques de cet homme évangélique, aussi vénéré que chéri et son oraison funèbre, prononcée par M. le pasteur et professeur DuBois, l'ami intime du défunt, a-t-elle fait verser bien des larmes dans la foule qui remplissait la Collégiale, avant le convoi funèbre.

M. Nagel, qui peut être regardé comme le premier appui en date de l'Eglise nationale à Neuchâtel, en défendait aussi les principes non-seulement par sa parole onctueuse, mais par sa plume facile et correcte, dans le journal qu'il rédigeait depuis de longues années.

M. Nagel était wurtembergeois d'origine, mais il était né à Valangin, et neuchâtelois d'idées comme de naissance. De l'Allemagne il avait gardé la solidité qu'il alliait à la clarté française et à un talent musical rare, dont depuis quelques années il semblait avoir fait le sacrifice à ses devoirs professionnels et à la vie religieuse. A. D.

Nécrologie suisse.

Mgr Fiala, évêque de Bâle, résidant à Soleure, vient de s'éteindre. Nous pleurons en lui l'homme distingué, vertueux et savant qui a laissé tant de solides travaux et marqué sa place parmi les représentants les plus en vue de la société d'histoire.

Non moins remarquable comme éducateur, Mgr Fiala avait dirigé pendant plusieurs années, avec zèle et talent, l'école normale du canton de Soleure.

Il était l'ami du corps enseignant; il a pris part à plusieurs de nos congrès scolaires. Son élévation à la suprême dignité du diocèse ne lui avait rien ôté de sa modestie native et de sa bienveillance personnelle. Mais les luttes religieuses avaient modifié les opinions libérales qui avaient contribué à l'éloigner de l'épiscopat, lorsqu'il y fut proposé une première fois en opposition à M. Lachat, curé de Delémont; le Jura, représenté alors par M. Xavier Stockmar et M. Paul Migy, tenait aussi à avoir pour évêque un fils du pays et parlant la langue française. A. D.

Chronique fribourgeoise.

M. Georges Python, lequel par parenthèse est natif de Portalban, sur les bords du lac de Neuchâtel, est, comme on sait, le ministre actuel de l'instruction publique dans le canton de Fribourg. Par circulaire du 18

avril, ce chef de l'Ecole fribourgeoise annonce l'ouverture, à Fribourg, d'un cours destiné à former des instituteurs au travail manuel. Ce cours se donnera du 15 juillet au 11 août. L'admission est fixée au prix de 50 fr., plus 15 fr. pour le matériel. Un subside sera accordé par la Confédération aux participants, comme pour les cours précédents. Les casernes sont mises gratuitement à la disposition des instituteurs. Pour ceux qui préfèrent des maisons particulières, il sera pris des mesures propres à leur en procurer à des prix convenables. Ils ont à s'adresser à M. Genoud, directeur de l'Exposition permanente et fédérale de Fribourg. Ces cours rouleront sur les travaux suivants : Cartonnage — Travaux à l'établi — Travaux sur métaux — Modelage — Sculpture sur bois. — La circulaire de M. Python fait connaître en détail les opérations des divers groupes dont se composeront les cinq branches de travail qu'on vient d'énumérer. Ce cours sera dirigé par M. Rudin, de Bâle, qui a fait ses preuves.

Le soir, il y aura réunion facultative des participants, où l'on discutera les questions relatives aux divers travaux.

Le cours sera terminé par une exposition des travaux exécutés.

Il sera délivré, à la fin, des témoignages et diplômes. Les inscriptions pour le cours seront reçues jusqu'au 15 juin. Les sujets traités dans les conférences auront pour objet l'histoire, l'importance et la méthode à employer pour l'enseignement.

Le travail manuel est, comme on voit, en progrès à Fribourg. C'est ce qui lui a valu d'être choisie pour l'un des centres de l'Exposition permanente en Suisse. Le travail intellectuel n'est pas négligé non plus, comme on le voit par le *Bulletin pédagogique* que rédige de nouveau M. Horner, recteur du Collège et ancien directeur de l'Ecole normale de Hauterive. Dans cet ordre d'idées cependant, la tendance confessionnelle est manifeste. La manière dont a été résolue la question des bibliothèques paroissiales en est une preuve.

A. D.

SECTIONS CANTONALES

Correspondances et communications diverses.

VAUD

Intérêts de la section pédagogique vaudoise.

La réunion générale extraordinaire qui devait avoir lieu fin mai, a dû être renvoyée d'un mois.

Des circonstances imprévues, indépendantes de sa volonté, n'ont pas permis au rapporteur général de préparer son travail pour le temps qui lui était indiqué.

Avec le consentement de l'autorité supérieure, la dite réunion est fixée au vendredi 29 juin prochain.

Un ordre du jour en indiquera le lieu et l'heure.

Lausanne, le 28 mai 1888.

Le Comité cantonal.

Ecole normale ou section pédagogique.

Lausanne, 17 mai 1888.

Monsieur le rédacteur,

Toujours la formation du corps enseignant, pourrions-nous dire à propos des quelques observations qui suivent ; elles nous sont dictées par la réponse des rapporteurs de la majorité au compte rendu paru dans le numéro 8 de l'*Educateur*. Nos contradicteurs se défendent d'engager une polémique, mais ils ne se sont point aperçus en rédigeant leur protestation que, par leurs appréciations toutes personnelles, ils provoquent la controverse. Quoi ! il nous serait interdit, à nous membres de la minorité, de prendre la défense de l'établissement incriminé ? Nos journaux pédagogiques fourmillent, sur la question en litige, d'articles dont le plus grand nombre démolissent du faîte aux fondements cette malheureuse Ecole normale ; mais qu'un audacieux veuille faire entendre un son de cloche qui ne s'accorde pas, aussitôt, au nom des convenances, de la réserve, voire même de l'équité, on crie, on s'indigne et l'on veut imposer silence au maladroit !

Pour justifier la publication des conclusions de notre rapport, il nous suffira d'invoquer le but que poursuivent nos journaux pédagogiques, la nécessité pour bien étudier une question, ne concernant pas uniquement la section de Lausanne, de faire connaître les opinions divergentes ; enfin l'utilité de communiquer au préalable ces mêmes conclusions, au cas où elles viendraient à être mises en discussion dans la prochaine assemblée générale de la section vaudoise.

Jusqu'ici, nous avons été simple spectateur du tournoi imprimé et nous n'eussions point songé à faire de la *polémique*, si les appréciations formulées sur nos conclusions exprimaient notre pensée, si la rédaction de l'*Ecole* n'avait point dit que nous avions voté la suppression de l'Ecole normale, enfin si tous les membres du corps enseignant vaudois qui seront appelés à déposer leur vote étaient exactement renseignés sur les conséquences de cette suppression. Or l'article de l'*Educateur* intitulé *Lettre de la montagne* nous montre les étranges illusions que l'on se fait sur l'édifice qui serait reconstruit sur les ruines de l'ancien.

Quelques mots d'abord sur la pensée qui a dicté les conclusions que nous avons présentées à l'assemblée du 17 mars. Ne pouvant nous associer complètement aux vœux de la majorité, nous avons cherché un terrain sur lequel une entente pût se produire ; c'est dire que nos propositions ont été rédigées de manière à satisfaire partiellement les vœux de la majorité ; de son côté, celle-ci aurait pu faire quelques concessions. Voilà pourquoi nos conclusions ne paraissent pas inconciliables avec celles qui leur étaient opposées. Voilà aussi pourquoi un membre de l'assemblée *(et non de la minorité de la commission)* déclarait que notre rapport satisfaisait aux idées des partisans d'une réforme.

La majorité n'a fait aucune concession et n'a point voulu aborder ce terrain où l'accord eût été possible. Evidemment trop sûre de la victoire, elle dédaignait d'entrer en compromis avec une minorité dont elle croyait n'avoir pas à tenir compte. Le vote qui est intervenu nous montre jusqu'à l'évidence que des conclusions, tenant compte des deux courants d'opiuions, eussent rallié une majorité importante. Voici celles que proposait la minorité :

1° L'établissement pour la formation du corps enseignant primaire

demeure distinct, par son enseignement, des autres institutions cantonales.

2° Le recrutement des élèves n'exclut pas leur préparation dans les établissements secondaires et supérieurs.

3° Ce recrutement n'exclut pas leur préparation dans les écoles primaires.

4° L'enseignement est donné par les professeurs ordinaires d'autres établissements et par des professeurs spéciaux.

5° La création d'une section pour l'enseignement supérieur est désirable. Le porteur du diplôme pour l'enseignement primaire peut y entrer de droit s'il a obtenu aux examens un minimum déterminé de connaissances dans les branches spéciales auxquelles il désire se vouer.

6° Dans le but de faciliter les relations sociales, les cours des élèves-instituteurs seront donnés dans le bâtiment d'un autre établissement. Les étudiants primaires seront soumis au règlement de ce dernier.

7° L'institution des écoles d'application sera développée et perfectionnée ; elles seront semblables dans leur organisation aux écoles primaires du canton et auront pour but d'apprendre à enseigner :

a) *dans les écoles à plusieurs degrés,*

b) *dans les écoles à un seul degré.*

8° Les élèves régents jouiront d'une complète liberté à domicile. Les cas d'inconduite seront jugés par le Conseil général de l'établissement.

9° On veillera à ce que les élèves soient placés dans de bonnes familles ou dans des pensions honorables.

10° Les élèves régentes jouissent des mêmes privilèges que les élèves-régents sous le rapport de la liberté domestique.

11° Il sera accordé une plus grande part aux personnes du sexe dans le personnel enseignant de la section pédagogique des filles.

12° Il y aura, pour cette section, une école primaire d'application et une école enfantine-modèle, dirigées l'une et l'autre par une dame.

13° Le cycle des études pour les élèves-régents sera de 3 ans.

14° Le programme des études sera organisé de manière à laisser une large part à l'enseignement de la langue. Une tendance plus pratique sera affectée à l'enseignement des ouvrages du sexe.

15° L'étude élémentaire de la langue allemande figurera au programme.

Voyons maintenant quelle *signification* ont réellement, pour ceux qui les ont formulées, les conclusions ci-dessus. Nos contradicteurs veulent des études communes entre les élèves-régents et ceux d'un collège supérieur, mais ils reconnaissent néanmoins la nécessité de cours spéciaux ; nous, dans notre premier paragraphe, nous disons que l'enseignement général sera distinct de celui des autres établissements, mais nous ne nous opposons nullement à ce que certains cours soient donnés en commun. Nous ne différons donc que par les proportions. On comprendra que nous ayons tenu à conserver cette rédaction, qui permet à l'institution de recruter directement la majeure partie de ses élèves dans nos écoles primaires.

On nous fait un grief d'avoir joint à notre rapport le résumé de celui qu'avaient présenté les dames en séance de la commission, une faute, dit-on, que la majorité a laissé commettre. Cela signifie donc que la minorité a fait preuve d'habileté dans l'art de Machiavel. Il est bon de détromper à cet égard et de dire comment notre rapport est devenu si hospitalier. Le travail des dames ne pouvait être joint à celui de la majorité, car comment

faire marcher de compagnie des conclusions supprimant une institution avec d'autres qui proposent seulement des modifications à y apporter? Mesdames les régentes ont, il est vrai, déclaré ne vouloir se prononcer ni pour ni contre l'établissement incriminé; mais leurs vœux ne supposent pas moins le maintien de l'état de choses actuel et, à ce titre, ils devaient trouver leur place dans le cahier du rapporteur de la minorité. Cela explique la *grande faute commise* et que l'on a laissé commettre sans opposition.

A suivre. E. Croset.

Emile Matthey.

Le 22 avril dernier, Emile Matthey, instituteur primaire de grand mérite, s'éteignait presque subitement à l'Abbaye, (Vallée de Joux) à la fleur de l'âge, soit dans sa 41e année.

Né en juin 1847 au hameau des Bioux, où s'écoula sa première enfance, il fréquenta dès lors l'école d'Apples, dirigée aujourd'hui encore par son père, un des vétérans du corps enseignant vaudois.

De bonne heure, il se fit remarquer par une vive intelligence jointe aux plus nobles qualités du cœur. Toujours plein d'amour dévoué envers ses parents, il se prépara ainsi à devenir le chef de famille exemplaire, si regretté des siens ainsi que de toutes les personnes qui l'ont connu et apprécié.

En 1863, Emile Matthey entrait à l'école normale de Lausanne, se liait d'amitié avec tous ses camarades, grâce à son caractère sociable, gai et enjoué, il se maintenait sans grands efforts à la tête de sa classe, et sortait de l'établissement en 1866 avec le premier brevet. Un mois plus tard, il était nommé à l'Abbaye, seul poste qu'il ait desservi.

Durant cette période de 22 ans, il a été avant tout un travailleur consciencieux, un chrétien aux convictions solides, un éducateur d'élite. Joignant à des connaissances variées beaucoup de tact, un jugement droit et sûr, une fermeté de caractère peu commune et un vrai talent pédagogique, il a constamment rempli ses fonctions avec distinction et de façon à se concilier l'affection comme le respect de la population entière, qui garde de lui le meilleur souvenir.

Rien de ce qui touche au domaine du bien et du beau ne le laissait indifférent, et il se plaisait à payer un large tribut à la cause du progrès; les services nombreux et signalés qu'il a rendus en qualité de simple citoyen attestent que l'on ne faisait jamais en vain appel à sa bonne volonté.

Quelque années après sa nomination, il manifesta l'intention de quitter la montagne pour Ballens, mais le conseil administratif du village de l'Abbaye sut le retenir en augmentant son traitement de 200 fr. De son côté, le département de l'Instruction publique et des Cultes lui témoigna, à plusieurs seprises, sa satisfaction de la manière distinguée dont il dirigeait sa classe.

Pendant sa carrière d'instituteur, Emile Matthey s'est montré, en toute occasion, un excellent collègue, un ami au cœur généreux, sincèrement attaché à ceux qui se sont voués à la même tâche que lui; aussi reçut-il des preuves non équivoques de leur confiance : d'abord secrétaire de la conférence du district de la Vallée, il se vit ensuite appelé à la présidence, après la retraite de M. Michaud-Massy.

D'apparence robuste et de forte constitution, Emile Matthey jouit jusqu'à ces dernières années d'une santé que rien ne semblait pouvoir ébranler;

mais, dès le commencement d'avril dernier, il se sentit maintes fois souffrant ; il dut suspendre ses occupations, croyant à une légère indisposition et ne soupçonnant nullement qu'il était atteint depuis longtemps d'un mal incurable, une décomposition des reins. Toutefois, après les examens de son école, auxquels il assista encore, il ne se fit plus aucune illusion sur la gravité de son état, et il mourut parfaitement résigné le soir du jour où le médecin venait enfin de reconnaître la nature de sa maladie.

Le 25 avril, une foule émue et sympathique, composée de parents, d'amis personnels, d'élèves jeunes et anciens, d'instituteurs et d'habitants accourus des extrémités mêmes de la Vallée, accompagnait au champ du repos sa dépouille mortelle. Au bord de la tombe, M. J.-J. Rochat, député et régent émérite, M. Walter, pasteur à l'Abbaye et l'auteur de ces lignes, ont été les interprètes des sentiments du personnel enseignant, des autorités, de la population, de l'Ecole et de l'Eglise ; ils se sont succédés pour adresser au cher défunt un douloureux adieu, pour retracer les différentes phases de son activité, faire l'éloge de sa vie et de ses vertus, déplorer sa fin prématurée, enfin pour assurer la famille affligée de la grande part que tous prennent à son deuil.

Emile Matthey est tombé sur la brèche en nous montrant le chemin. Puisse-t-il nous servir d'exemple à tous ! J. Matthey.

GENÈVE

Société pédagogique genevoise.

Le Vertical-Canne.

La dernière séance de la Société pédagogique genevoise a offert un intérêt tout particulier : Monsieur Vez, ingénieur, y a présenté son « *Vertical-Canne* », instrument servant au nivellement et à l'arpentage, dont il est l'inventeur, et qu'il serait fort désirable de voir introduit dans toutes nos écoles.

Aucun autre, en effet, n'est plus commode, plus pratique, plus léger, plus facilement transportable.

Cet instrument comprend :

1° Une nouvelle disposition du fil à plomb, par laquelle le ruban supportant le poids s'enroule et se déroule automatiquement autour d'une bobine ;

2° Un appareil servant à la fois de mesure, d'équerre et de niveau de maçon;

3° Une combinaison de l'instrument précédent permettant de l'utiliser dans le même but que le niveau d'eau, ou comme niveau de pente et équerre d'arpenteur.

Les différentes parties de l'instrument peuvent se loger toutes ensemble dans une *canne ordinaire* ou dans un étui de poche.

Il faut en avoir un entre les mains ou tout au moins il faudrait pouvoir en donner ici quelques dessins, pour se convaincre de la simplicité du Vertical-Canne et de la facilité avec laquelle on peut s'en servir.

Etes-vous arrivés au but de votre course ; avez-vous un champ à mesurer, un niveau à relever, une distance à apprécier ; vous dévissez la poignée de votre canne, vous tirez de son intérieur le niveau, la règle, le *trias* ; vous plantez en terre la partie inférieure, qui se transforme en pied solide ; puis

vous y ajustez quelques accessoires renfermés dans un petit étui de poche, et voilà votre instrument à applications multiples tout monté et tout prêt à vous servir avec fidélité

Plusieurs municipalités de notre canton ont déjà pourvu leurs écoles de l'utile instrument de monsieur Vez, nous espérons que cet exemple sera suivi : l'enseignement pratique de l'arpentage y gagnera énormément en intérêt et les exercices sur le terrain deviendront possibles et profitables.

Ch. Thorens.

Les travaux manuels dans les écoles de Genève.

Depuis le Congrès scolaire de 1884, la question de l'introduction des travaux manuels dans les écoles fut à l'ordre du jour à Genève.

Les uns penchaient pour en faire l'objet d'un enseignement facultatif, donné en dehors des heures de classe ; d'autres, voyant dans les travaux manuels le développement de qualités indispensables dans la vie, demandaient que ces travaux fissent partie intégrante du programme, au même titre que le français, l'allemand ou la géographie.

C'est ce dernier point de vue qui a prévalu : Les travaux manuels sont prévus par la nouvelle loi sur l'instruction publique et sont enseignés à l'Ecole professionnelle créée récemment pour remplacer le Collège industriel et commercial qui existait parallèlement avec le Collège classique.

La question est un peu moins avancée en ce qui touche les écoles primaires.

On se souvient qu'au Congrès scolaire, les avis étaient fort partagés ; les partisans de l'enseignement facultatif, donné par des maîtres spéciaux, c'est-à-dire par des hommes de métier, étaient aussi nombreux, peut-être, que ceux qui demandaient que l'instituteur lui-même devînt le maître des travaux manuels dans sa classe, comme il l'est des autres branches.

M. le professeur Daguet s'écriait, non sans quelque raillerie : « Messieurs de Genève ! commencez ; nous verrons ce que vous ferez et nous vous suivrons. »

Sur ce point, les instituteurs genevois sont unanimes : ils veulent enseigner eux-mêmes, et, disons-le tout de suite, la plupart d'entre eux sont maintenant en état de le faire, grâce aux excellents cours qui leur ont été faits.

Le premier des instituteurs genevois qui ait suivi un cours méthodique est M. Gilléron, sous-régent dans les Ecoles primaires de la ville de Genève. Il se rendit, sans subside, au cours normal donné à Berne par M. Rudin.

A son retour, il fit une conférence à la Société pédagogique genevoise et exposa les objets confectionnés à Berne, comme l'avait fait déjà, après le cours de Bâle, M. Stadler, maître à l'Ecole allemande de notre ville. Il fit connaître les statuts de la Société suisse pour la propagation des travaux manuels et immédiatement une section genevoise fut constituée. Depuis sa création, elle a pour président M. Marc Revaclier, ancien régent au Collège industriel, aujourd'hui maître de travaux manuels à l'Ecole professionnelle. C'est à lui surtout que sont dus les progrès remarquables accomplis chez nous en si peu de temps.

Le Comité demanda au Conseil d'Etat les fonds nécessaires à l'organisation d'un cours normal, ce qui lui fut accordé. En quelques semaines,

une salle contenant quinze établis et un outillage complet pour la menuiserie et le cartonnage était aménagée dans le bâtiment scolaire du Grütli.

Quoique l'Etat ne fît aucune allocation personnelle aux instituteurs, 48 s'inscrivirent pour suivre le cours ; 30 seulement purent être admis, les locaux et l'outillage ne permettant pas d'en recevoir un plus grand nombre.

L'exécution du programme élaboré par le comité de la Société des travaux manuels fut confiée à M. Trottet, pour la menuiserie, et à M. Worsching, pour le cartonnage. Ces deux Messieurs se montrèrent, dès le premier jour, dignes de la confiance qui leur était témoignée ; aussi ont-ils conquis l'estime et l'affection du corps enseignant primaire genevois. M. Gilléron fut délégué par le comité pour exercer la surveillance générale du cours et donner les explications théoriques qu'il jugerait nécessaires. Il y avait donc là réunis tous les éléments de succès, aussi le cours a-t-il complètement réussi quoique son programme se ressentît un peu des tâtonnements inévitables à tout commencement.

On était, en effet, parti essentiellement du point de vue *de la confection des objets*, ce qui, il est vrai, permet d'arriver très rapidement à certains résultats produisant de l'effet aux yeux du public, mais ce procédé a le grave inconvénient de donner peu de connaissances réelles, applicables à d'autres objets que ceux que l'on a exécutés.

Les principaux objets confectionnés dans ce premier cours furent, pour le cartonnage : un portefeuille, un porte-cartes et une boîte à gants ; pour les travaux sur bois : quelques petits objets au couteau : porte-plume et couteau à papier, un parallélipipède rectangle, un prisme octogonal, un cylindre, un porte-manteau, un étendage pour le linge, etc. ; il fut également fait quelques menus objets en fil de fer exécutés à la pince, et enfin une cage réunissant le travail du bois et celui du fil de fer.

Nous examinerons dans un autre article le programme du second cours normal et nous dirons quelques mots de l'exposition qui l'a suivi. Ceci nous amènera tout naturellement à décrire les installations de l'Ecole professionnelle et à formuler les observations que nous a suggéré l'examen des travaux exécutés par les élèves de cet établissement.

C'est de l'expérience que nous devrons tirer les règles qu'il conviendra d'adopter définitivement pour l'application de cette nouvelle branche d'étude introduite dans nos programmes primaires et secondaires.

B. D.

BIBLIOGRAPHIE

Premiers essais, lectures dédiées aux premières classes de français des écoles supérieures de jeunes filles, par Henri Quayzin, maître de langue française à Stuttgart. Paul Neff. 1 marc 20.

Nous avons, il y a quelque temps, annoncé du même auteur les *Premières lectures* qui ont été l'objet de comptes rendus flatteurs de la presse pédagogique d'outre-Rhin. Les *Premiers essais* nous paraissent mieux appropriés aux classes élémentaires que les *Premières lectures* aux classes moyennes. Dans 70 morceaux, M. Quayzin a réussi à condenser une étude élementaire de la langue française basée sur l'intuition et l'observation de la nature. La culture morale et religieuse fait l'objet de toute la sollicitude de l'auteur. Nous espérons que ce nouvel ouvrage aura en Allemagne le succès qu'il mérite.

H. G.

Vocabulaire français, orthographique et grammatical, par F.-L. Pasche. 2me *édition revue et augmentée.* — Prix : 80 cent. — Lausanne 1888, F. Payot éditeur.

On a dit beaucoup de mal des vocabulaires et nous sommes de ceux qui en pensent peu de bien. Nous devons néanmoins reconnaître que celui que nous annonçons aujourd'hui mérite d'attirer l'attention du corps enseignant et tout spécialement des instituteurs et institutrices qui dirigent des écoles de jeunes enfants, auxquels ce petit volume est destiné.

Conçu d'après un plan entièrement nouveau, il réunit d'une manière heureuse les divers éléments de l'enseignement de la langue et en forme un tout ; il passe successivement en revue : *l'école, la famille, le corps humain, les vêtements, les aliments, les habitations, les meubles, ustensiles et outils, la campagne, les plantes, les animaux, les minéraux*, etc.

Mais ce n'est point une aride nomenclature de termes destinés à une étude purement orthographique : les mots sont groupés de façon à être le résumé d'une leçon de choses ; ainsi l'enfant apprend en même temps l'orthographe et l'emploi des mots ; puis ces mots appris servent de base à des exercices grammaticaux progressivement développés et combinés avec des exercices élémentaires de rédaction qui familiarisent les élèves avec la propriété des divers termes employés. Tout cela est bien ordonné et l'on sent que l'auteur est un maître dans l'art difficile de l'enseignement.

Un résumé grammatical termine cet ouvrage que nous recommandons bien vivement, persuadé que son emploi rendra les meilleurs services.

F. R.

PARTIE PRATIQUE

DICTÉES

Degré intermédiaire.

Les noctuelles.

I. Les noctuelles ont le corps plus gros et les ailes moins étendues que la plupart des autres papillons ; leur *livrée* moins brillante paraît aussi mieux convenir à leurs habitudes. Elles fuient la lumière, qui semble les *incommoder*, et restent ordinairement cachées pendant le jour. Si on les force à s'envoler lorsque le soleil est encore au-dessus de *l'horizon*, on s'aperçoit que leur vol est court, rapide et *incertain*. C'est seulement à la tombée de la nuit que les mâles commencent à voltiger ; les femelles ne sortent qu'un peu plus tard de leurs cachettes, et c'est principalement au milieu des ténèbres que ces insectes *butinent* de fleur en fleur. Leur vie à *l'état parfait* est d'ailleurs très courte, et quelques espèces ne prennent même, sous cette forme, presque aucune nourriture.

II. Les chenilles, de couleur sombre, sont *cylindriques*, lisses et quelquefois *veloutées*. Elles vivent sur les plantes basses, se réfugient pendant la journée sous les pierres, sous les *feuilles mortes*, et, comme les insectes parfaits, ne sortent que la nuit pour chercher des aliments. Les unes s'attaquent seulement aux feuilles, d'autres préfèrent les racines ; mais on en a vu quelques-unes immoler d'autres chenilles, sans même respecter celles de leur propre espèce ; elles les saisissent par le milieu du corps, et les suçent jusqu'à ce qu'il ne leur reste que la peau.

Presque toutes entrent en terre pour se *métamorphoser ;* elles se construisent alors une *coque* solide, capable de résister à la pluie et aux insectes destructeurs.

Exercices : Mettre au singulier. — Faire la liste de tous les verbes en les écrivant au Présent de l'Infinitif.

Degré supérieur.

Les Alpes.

Les Alpes ont une grandeur telle qu'on ne peut leur comparer aucune autre chaîne de montagnes. Les Appennins mêmes, auraient l'air de *pygmées* à côté de ces cimes colossales qui se dressent sur le ciel comme des géants de marbre. La neige donne une majesté nouvelle à ces *formidables* pics, que la lumière, en se jouant, fait resplendir de mille feux *irisés*. On dirait des *accumulations* de *nacre* ou d'*opale*, tandis qu'au fond des vallées la neige blanche, éblouissante, immuable, étend sur les prés un manteau doux et mœlleux, comme le duvet d'un cygne. Au-dessus de la *perspective* éclatante de la neige, une forteresse, un château, un poste de *douaniers*, *profilent* de temps à autre, leurs façades sombres sur le ciel bleu. On les prendrait pour des blocs de granit, tandis que la route, pareille à un blanc lacet, dessine mille *circuits* autour des monts sauvages qui leur servent d'appui.

Quelques touffes de végétation roussâtre rompent seuls la monotonie du blanc linceul qui couvre la campagne. Ce sont des sapins et des mélèzes qui, secoués par le vent, présentent aux regards leurs rameaux, non plus teintés de ce vert sombre et luisant, qui fait leur beauté, mais rongés, desséchés, tordus et comme brûlés par le froid. D'autres arbres, placés à l'abri de l'ouragan, ont, au contraire, gardé sur leurs branches tous les flocons accumulés de l'hiver. Comme des pommiers couverts de fruits abondants, il courbent, sans rompre, sous le poids de leur charge *d'albâtre*. Les roches aiguës ressemblent à des tuyaux d'orgue, et les cascades gelées, cristallisées, ont l'air de diamants étincelant au soleil. On dirait que la nature veut nous initier à toute ses splendeurs. Cette vaste campagne glacée, nous apparaissant après les horizons gracieux de l'Italie, forme un de ces contrastes qui ne s'effacent jamais de la mémoire.

Louis Figuier.

Examens du certificat d'études primaires. (Jura bernois.)

(Suite.)

Problèmes d'arithmétique.

1. Un négociant reçoit de Stuttgart 90,86 quintaux de marchandises à $84\,^1/_5$ marcs le quint. Que doit-il payer en monnaie suisse, le marc valant 1 fr. $23\,^1/_2$ c.? (Rép. fr. 9448,26.)

2. En payant fr. 16,75 par m³, que coûtera un mur qui doit avoir 7 m. 5 de long, 3 m. 4 de large et 8 dm. d'épaisseur? (Rép. fr. 341,70.)

3. Une revendeuse a 483 œufs qu'elle voudrait vendre à raison de sept œufs pour 60 c. Elle en casse un certain nombre, mais vend le reste à 10 centimes pièce, de sorte qu'elle ne supporte aucune perte. Combien avait-elle cassé d'œufs? (Rép. 69 œufs.)

4. On doit creuser un fossé long de 280 m., large de 3 m. et profond de 1 m. 5. Combien y aura-t-il de voitures de terre à enlever, si le char employé mesure 2 m. de long sur 1 m. de large et 1 m. de haut? (Rép. 630 voitures.)

5. Le 15 octobre 1887, un propriétaire a acheté un jardin de 8 a. 45 à 98 fr. l'a Il doit en payer le prix d'achat avec l'intérêt au 4 1/4 % le 23 avril prochain. Que devra-t-il en tout? (Rép. fr. 846,42.)

6. Un fruitier veut vendre 47 quint. de fromage. A offre 92 c. par kg. et demande 10 % d'escompte pour dessication; B. offre 84 c. par kg. — Combien B. offre-t-il de plus que A? (Rép. fr. 56,40.)

Remarque. Quatre problèmes justes au choix donnent la meilleure note.

Renens, le 8 mai 1888.

Monsieur le sous-rédacteur de l'*Educateur*,

Lausanne.

Monsieur,

Etant l'auteur des problèmes de calcul oral visés par M. Kamm dans votre dernier numéro, je me permets de lui donner deux mots d'explication.

Lorsque, avant d'adresser ces problèmes à l'*Educateur*, je les posai aux élèves de ma classe, j'avais fait cette supposition : Une montre avance de 17 minutes en *parcourant les 12 heures de son cadran*, ce qui signifie que, partie de midi, elle y arrive de nouveau 17 minutes trop tôt, soit à 11 h. 43 m.

Mais en recherchant plus de concision dans l'énoncé et moins de répétitions, je retranchai quelques mots de la phrase soulignée plus haut, et, sans y prendre garde, je transformai ainsi les données.

M. Kamm a donc eu raison de relever l'erreur, et je l'en remercie ; mais en même temps je le prie, ainsi que tous les lecteurs du journal, de vouloir bien corriger dans le n° du 1er avril, l'énoncé du problème 1 comme je l'ai rétabli ci-dessus. Ils pourront alors se convaincre de la justesse et de la simplicité des calculs. Les réponses des problèmes 2, 3 et 4 seront également justes, sauf la première du problème 3 qui, par une erreur que je ne crois pas mon fait, a été réduite à 2 heures 55 minutes au lieu de 2 h. 55 m. 45 s.

Agréez, Monsieur, mes salutations les plus empressées,

PIDOUX-DUMUID, instit.

NOMINATIONS :

Régents: MM. *Emery, Samuel*, à Corseaux; *Jan, Oscar*, à Gressy; *Cevey, François-Marc*, à Lovattens ; *Bovay, Adrien*, à Marnand ; *Rouge, Edouard* et *Cart, Auguste*, au Brassus ; *Guignard, Henri*, à l'Orient-de-l'Orbe ; *Lugrin, Arno*, à Villars-Burquin; *Reymond-Rochat, Aug.*, à Peyres-et-Possens; *Magnin, Louis*, à la Comballaz; *Décoppet, Eugène*, à Fey; *Perret, Charles*, à Lutry; *Chambordon, Henri*, à Vuitteboeuf.

Régentes : Mmes *Bron, Annette*, à Rivaz; *Roy, Jeanne*, à Vevey; *Vincent, Emma*, à Vevey; *Cavin, Jeanne*, à Vallorbes; *Roquerbre, Alice*, à Nyon; *Gilliéron, Marie*, à Bex; *Minod, Elise*, à Bex; *Chappuis, Anna*, à Moudon, Ecole disciplinaire; *Christinat, Marianne*, à Lucens; *Ruérat, Clara*, à Clarens; *Dottrens, Adèle*, à Cheseaux ; *Thonney, Sophie*, à Ropraz; *Corbaz, Clotilde*, à Montreux; *Lapierre, Emilie*, à Montreux; *Neyret, Rosine*, à Yens; *Cosandey, Nancy*, à Granges-sur-Trey; *Corbaz, Marie*, à Bursins; *Mermoud, Jenny*, à Poliez-le-Grand ; *Bardet, Louise*, à Champmartin.

Lausanne. — Imp. Ch. Viret-Genton.

LIBRAIRIE F. PAYOT

1, rue de Bourg 1, Lausanne

En souscription :

Histoire de l'art pendant la Renaissance, par Eugène Müntz.
Formera cinq volumes grand in-8°, d'environ 800 pages chacun, contenant ensemble plus de 2500 gravures.
Il parait une livraison par semaine. — La livraison, 50 centimes.

Oeuvres complètes illustrées d'Alfred de Musset.
Formera cinq volumes grand in-8° d'environ 500 pages chacun.
Il paraît une livraison, à 50 cent. environ, toutes les 3 semaines.

Nouveau dictionnaire de la santé, illustré de 600 figures intercalées dans le texte par le Dr Paul Bonami.
Formera un volume in-8° de 900 pages.
Il parait une livraison par semaine. — La livraison, 50 centimes.

Les premières civilisations, par Gustave Le Bon
Formera un volume grand in-8°.
Il paraît une livraison à 50 centimes tous les quinze jours.
Envoi de livraisons à l'examen sur demande.

PAPETERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUE

F. Gaillard-Pousaz, Martheray 5 B, Lausanne.

(Détail et demi-gros.)

Cahiers ord. 10 feuilles, fr. 6,25 le °/o, 8 feuilles, fr. 5,50. — Cahiers divers, toutes rég. dès 10 c., cart. ou non. — Tous les cahiers de la méthode romande. — Albums divers pour dessin, dès 20 c. — Papier à dessin, — buvard, — écolier réglé ou non, — Ardoises, touches, craie blanche, ronde ou carrée. — **Crayons des écoles** (Faber), **fabrique spéciale, 10 c. (rabais 25 °/o au demi-gros)**. — Crayons divers, dès 5 c., Faber ou autres. — Encriers de 10 c. à 2 fr. — Encres diverses, le flacon dès 25 c. — Règle (carré) graduée de 30 cm. 15 c. — Plumes d'acier div., dès 90 c. la grosse. — **Encriers** pour bancs d'école, 30 c. — **Porte-plumes**, dès 5 c. ; la douz. dès 50 c. — **Equerres et tés**, dès 15 c. — **Etuis et boîtes à plumes**, 10 et 15 c. — **Gommes** dès 5 c. — **Règles et carrés**, dès 5 c., etc., etc. — **Compas** pour tableau noir, dès fr. 1,20 — **Compas** divers, avec boîte, dès fr. 1,10. — **Boîtes de Mathématiques, fabrique spéc. nouv.** 10 fr. — Modèles de dessin. — Couleurs pour lavis, grand choix, 10 c. pièce. — Tous les ouvrages scolaires, tous les almanachs et agendas, toutes les nouveautés de l'année annoncées par les journaux. — Album de poésie. — Buvards. — Sacs d'écoliers.

GAZIER, *le meilleur de tous les dictionnaires*. Prix fr. 2,60. — **Encyclopédie des ouvrages de dames**, par *Mme de Dillmont, volume richement relié; dessins très nombreux*, in-8°, *fr. 3,75*.

Demandes par carte-correspondance. Les ordres seront promptement exécutés.

FABRIQUE DE CAHIERS EN TOUS GENRES

Grand assortiment d'articles d'écoles et de cahiers des 3 degrés de la Méthode romande d'écriture, rendue obligatoire par le département de l'Instruction publique. Editeur de la Méthode du *degré moyen* et des cahiers d'écriture ronde et gothique d'après M. H. Otth, professeur de calligraphie.

J. Guilloud, Pépinet 4, Lausanne.

HENRI MIGNOT, éditeur

Pré-du-Marché 17, Lausanne.

Vient de paraître :

Manuel d'histoire biblique, par A. Montandon, pasteur. Quatrième édition, 1 fr. 20.

Seconds exercices de lecture, par C.-W. Jeanneret, 10me édition, 1 fr. 20.

Paraîtront prochainement :

La seconde jeunesse, journal d'un poète, par Virgile Rossel.

Neiges d'antan, par F. Combe. Edition illustrée.

Le livre du jeune homme, par un père de famille.

Problèmes élémentaires de géométrie, par F.-L. Pasche. 3me édition.

Himmlisches Licht ins irdische Dunkel, von C. Wagner-Groben, traduction autorisée.

Petit vocabulaire français, par C.-W. Jeanneret. 7me édition.

COURS DE COSMOGRAPHIE

par A. PETERMANN, instituteur.

Seconde édition, revue et augmentée.

Ouvrage autorisé par le Département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud.

1 vol. in-12, avec 5 planches lithographiées.
1 fr 40 l'exempl. ; 14 fr. la douzaine.

GEORGES BRIDEL, ÉDITEUR, A LAUSANNE

Fournitures d'école.

Fabrique de cahiers pour écoles primaires, secondaires, collèges et pensionnats ; albums et papiers à dessin ; matériel complet pour le dessin industriel et artistique ; boîtes de mathématiques ; sacs et serviettes d'écoliers. Ardoises ordinaires et rayées ; touches, crayons, plumes métalliques et porte-plumes ; encres et encriers. Tableaux noirs et bouliers ; compas en bois et règles divisées. Craie blanche, craie ronde, dite américaine. Registres pour absences.

Toile américaine remplaçant le tableau noir. Tableaux de différentes grandeurs. **Vernis** pour réparer la toile noire. **Effaçoirs.**

Fournitures de bureau.

Registres, onglets ; presses à copier ; papiers à lettre et enveloppes Portefeuilles ; échéanciers ; serviettes d'avocats. Maroquinerie ; agendas et calendriers ; timbres en caoutchouc et en laiton. Impressions en tous genres

PAPETERIE PENEVEYRE & Cie

Palud 22, maison Chantrens, LAUSANNE.

SOUS PRESSE

Cours élémentaire de langue française

à l'usage des Ecoles primaires,

par B. DUSSAUD.

professeur de pédagogie au Gymnase de Genève,
Inspecteur des Ecoles

XXIVe ANNÉE — LAUSANNE

N° 12. — 15 juin 1888.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse . . . . 5 fr. par an.
Pour l'Etranger . . . 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne ou son espace. 20 centimes.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le Dr **Alex. DAGUET,** professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef.*

M. **F. Roulin,** secrétaire de la Direction des Ecoles de Lausanne, *sous-rédacteur.*

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La Rédaction en donne un compte rendu s'il y a lieu.

Adresser
- A. M *Daguet,* à *Neuchâtel,* tout ce qui se rapporte à la partie générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- A M. *Roulin,* à *Lausanne,* ce qui concerne la partie pratique, les correspondances et renseignements divers.
- A M. *Beausire,* à *Lausanne,* tout ce qui concerne les abonnements, les annonces et l'expédition du journal.

GÉRANCE ET ANNONCES :

M. **L. Beausire,** secrétaire au Département de l'Instruction publique.

Comité central. VAUD : MM. *Roux, Colomb, Hermenjat* et *Trolliet.* — NEUCHATEL : MM. *Villommet, Miéville* et *Latour.* — GENÈVE : MM. *Charrey* et *Thorens.* — JURA BERNOIS : MM. *Mercerat, Péquegnat* et *Breuleux.* — FRIBOURG : M. *Ducotterd.* — VALAIS : M. *Bruttin.* — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger.*

Comité directeur : MM. *L. Roux,* directeur des Ecoles de Lausanne, président. — *L. Gagnaux,* contrôleur des Ecoles de Lausanne, vice-président. — *A. Gaud,* instituteur à Lausanne, secrétaire. — *L. Beausire,* secrétaire au Département de l'Instruction publique, gérant. — *L. Pelet,* instituteur à l'Ecole industrielle cantonale, membre.

Suppléants : MM. *Roulin,* secrétaire de la Direction des Ecoles de Lausanne. — *Duxraz,* directeur de l'Ecole supérieure communale de Lausanne. — *Grasset,* instituteur à Lausanne.

LAUSANNE

IMPRIMERIE Ch. VIRET-GENTON

1888

VAUD

Concours primaires.

RÉGENTES

Pizy. Classe mixte; fr. 900. — Examen le 6 juillet, à 8 heures.
Trey. (Granges) Classe semi-enfantine; fr. 600. — Examen le 13 juillet, à 8 h.
Champagne. 2me classe mixte; fr. 900. — Examen le 16 juillet, à 7 heures.
Chardonne. Classe de filles; fr. 900. — Examen le 27 juin, à 8 heures.
Froideville. 2me classe mixte; fr. 900. — Examen le 3 juillet, à 8 heures.
Ollon (Forchex). Classe mixte; fr. 900. — Examen le 5 juillet, à 8 heures.
Echallens. 2me classe mixte reformée; fr. 900. — Examen le 24 juillet à 9 h.

RÉGENTS

L'Abbaye. 1re classe mixte; fr. 1400. — Examen le 25 juin, à 8 heures.
Corsier. (Les Monts) 1re classe mixte; fr. 1400. — Examen le 29 juin, à 8½ h.
Corsier. (Village) 1re classe mixte; fr. 1400. — Examen le 29 juin, à 8½ h.
Rossenges. Classe mixte; fr. 900. — Examen le 26 juin, à 8 heures.
Ursins. Classe mixte; fr. 1400. — Examen le 18 juillet, à 9 heures.
Goumoens-la-Ville. 1re classe mixte; fr. 1500. — Examen le 2 juillet, à 8 heures.

SOUS PRESSE

Cours élémentaire de langue française

à l'usage des Ecoles primaires,

par B. DUSSAUD.

professeur de pédagogie au Gymnase de Genève,
Inspecteur des Écoles

AU BON GÉNIE

3, rue St-François, 3

LAUSANNE

CONFECTION POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Maison de toute Confiance.

GRAND ASSORTIMENT DANS TOUS NOS ARTICLES

Spécialité de vêtements de cérémonie.

Affaire vraiment exceptionnelle.

Costume nouveauté laine mélangée FR. 28

La maison donne de grands morceaux pour réparation.